



## SAINT SEVER CONSEIL

# BAREME DES HONORAIRES

## IMMOBILIER RESIDENTIEL

### TRANSACTION

## AVIS DE VALEUR VENALE : **GRATUIT**

Maximum 6% du prix définitif de vente, à la charge du vendeur.

Avec un minimum de 10 000 Euros TTC (3 000 Euros TTC pour un parking)

En cas de vente d'un logement dont l'origine est une autre agence immobilière, le barème des honoraires du mandat d'origine sera celui applicable pour la transaction.

### LOCATION HABITATION VIDE OU MEUBLEE

	LOCATAIRE	BAILLEUR
HONORAIRES RECHERCHE LOCATIVE	12 € x nombre de m <sup>2</sup>	1 MOIS DE LOYER hors charges
HONORAIRES REDACTION D'ACTE (Bail et/ou caution et/ou état des lieux)	3 € x nombre de m <sup>2</sup>	250 €

\*\*\*\*\*

### LOCATION BUREAUX & LOCAUX COMMERCIAUX

**BAIL COMMERCIAL 30% DU LOYER HT ET HC ANNUEL + TVA**  
**BAIL DEROGATOIRE 10% DE LA PERIODE OCCUPEE HT ET HC + TVA**  
Honoraires à la charge du preneur

\*\*\*\*\*

### CESSION DE DROIT AU BAIL & FONDS DE COMMERCE

10% DU MONTANT DE LA CESSION + TVA A LA CHARGE DU PRENEUR

**Toutes prestations donneront lieu à une facturation.**